

## Compte-rendu Conseil d'Ecole N°2

Ecole élémentaire Pierre BICHET

3 Rue de l'Eglise, 25 500 LES FINS

**Date :** 4 février 2020

**Lieu de la réunion :** Salle d'honneur de la mairie

### **Personnes présentes :**

Directrice : Mme CRUCET

Monsieur le Maire des FINS : Mr TODESCHINI

Madame l'Adjointe au Maire des FINS, chargée des affaires scolaires : Mme FAIVRE-ROUSSEL

Madame Truchot, responsable du suivi des travaux scolaires

Madame l'Adjointe au Maire du BELIEU, chargée des affaires scolaires : Mme MAUVAIS

Enseignants : Mme COLARD, Mme RIEME, Mme MAIRE, Mme VOIDEY, Mr CUENOT D., Mme BILLET, Mme MOLLIER

Représentants de parents d'élèves :

- Titulaires : Mme BART, Mme CASSARD, Mme HIRSCHY, Mme PITON, Mme LECHINE, Mme HAEFFELIN, Mme BETTINELLI

Membre(s) de l'Association des « Grands Bichet » : Mme VIENNET (Présidente)

### **Personnes excusées :**

Mme Boucard (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Morteau)

Mr Cuenot : Maire de la commune du Béliou.

Enseignantes : Mme GASPARD (Enseignante remplaçante rattachée à l'école), Mme SARRON, Mme DEMEY

Représentant(s) de parents d'élèves : Mme BOUQUET, Mme TAILLARD, Mme BETTINELLI

Membres du RASED : Mr LACROIX, Mr CUENOT et Mme MICHEL

## **1. Sécurité : DUER, PPMS...**

**Le DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques) est obligatoire depuis 2002 et doit être présenté tous les ans au conseil d'école.**

C'est un document permettant l'évaluation des risques encourus par les personnels et les usagers dans un établissement scolaire.

**Fonctionnement de ce DUER :** Les risques auxquels sont exposés les personnels et les usagers sont classés par ordre d'importance. Ceci implique qu'ils soient dans un seul document. Le document est donc unique ce qui facilite la démarche de prévention et son suivi.

Ce DUER date de février 2020 et a été réalisé avec l'équipe éducative (RASED, AVS, enseignants) sur l'application en ligne DUER : [fiche de synthèse](#) (cf. doc joint)

**Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) :** bilan exercice « Attentat-Intrusion » réalisé le 11 décembre 2019 (après-midi) :

→ 4 classes étaient sur le trajet piscine (à pied ou en bus) quand l'alerte a été donnée. Les collègues étaient injoignables (portables + fixe), elles ont vu le SMS lors de leur trajet retour. Que faire dans ce cas ? Quel lieu de repli ? Rester sur place est le conseil donné mais dans ce cas où tout le monde est sur le trajet, soit dans le bus, soit dans le trajet du Calvaire, que faire ?

**Réponse : Rester à la piscine ou rester dans le calvaire en fonction des circonstances. Il s'agit de bon sens. Ceux en bus se rendent à la caserne des pompiers.**

→ Nous devons nous enfermer à clefs dans nos salles de classe mais certaines classes n'ont pas de clefs. Est-ce possible d'avoir des doubles ? (salles Ecole du Haut **salles 4 et 2** + manque un jeu de clef **salle 9** à l'école du Bas) + faire pour que nous puissions utiliser le verrou de la porte du coin cuisine, car actuellement celui-ci est bloqué par un pinceau... (bricolage des enseignantes)

→ Après l'alerte donnée, enfermés dans nos classes (Ecole du Bas), des bruits suspects nous ont interpellés (salle à l'étage école du Bas), une personne semblait derrière la porte... En effet, un nouveau locataire, découvrait les lieux.

\*Nous fermerons donc les portes coupe-feu dès la semaine prochaine, afin que personne d'extérieur au bâtiment ne puisse y rentrer. Nous voulions attendre ce conseil d'école pour s'assurer que les locataires, dames de ménage, employés communaux soient tous en possession des clefs. Il faut prévenir les locataires, qu'ils doivent fermer derrière eux.

\*Serait-ce possible d'être informés par mail lorsqu'une personne doit intervenir dans le bâtiment ? (réparation de la chaudière par exemple).

### **Sécurisation des cours de récréation :**

Nous nous retrouvons face un problème récurrent : les cours de récréation ne sont pas fermées, grillagées. Les élèves peuvent s'enfuir (ce qui est arrivé à plusieurs reprises dernièrement), peu importe l'âge ou l'objectif de cette fuite, il s'avère que des enfants encourent de grands dangers en se rendant très rapidement sur la route aux abords de l'école... De plus, dans cette situation précise, d'autres enfants sont laissés « seuls » pour éviter un drame. L'enseignant concerné se voit dans ce cas dans une situation d'insécurité totale, entre plus de 25 élèves seuls dans une salle de classe pendant un temps indéterminé... et un élève qui se met en danger...

Quelles solutions pouvons-nous trouver face à cette situation ?

Pouvons-nous faire appel à Mr De Monmahou, policier municipal pour sécuriser les alentours de l'école ?

**Oui, sa fonction majeure : la sécurité aux abords de l'école. Mais il n'est pas toujours présent, à proximité de l'école.**

Peut-on fermer avec un grillage l'école du haut et l'école du Bas ?

**Réponse : il faut transmettre un plan à la mairie (avant fin février car vote du budget), qui fera budgétiser et laissera la nouvelle municipalité décider. (donc rien avant septembre 2020)**

### **Livraisons :**

Les livreurs rentrent dans la cour comme s'il s'agissait d'un parking. Sur un temps de récréation, il s'agit d'un véritable problème. Le portail de l'école du Haut ne ferme pas correctement, s'il y a du vent, celui-ci s'ouvre. Peut-on installer des panneaux d'interdiction d'entrée sur le temps scolaire à l'entrée de la cour ? Une chaîne (devant la cantine) permettant de bloquer le passage des livreurs ?

**Réponse : une chaîne pourra être installée.**

## 2. Travaux

### Ecole du BAS :

Sas d'entrée (Ecole du Bas), là où il y a la photocopieuse (proche salle 9) : la porte d'entrée ne ferme pas correctement. La sonnette ne fonctionne pas.

Les panneaux de grillage ne sont plus soudés, c'est dangereux lorsque les élèves s'appuient dessus.

Comment fonctionne la chaudière ? Est-ce possible de régler les vannes thermostatiques ? Que l'on mette sur 1 ou sur 4, il s'agit de la même chaleur...

**Réponse : une entreprise interviendra dès demain matin**

Salle 8 classe de Mme Crucet : internet ne fonctionne pas avec le vidéoprojecteur, l'ordinateur ne capte pas la borne wifi sur le rebord de fenêtre (côté cuisine), il faudrait l'installer à droite de la porte d'entrée, il y a donc des branchements à refaire par les employés municipaux.

Dans le préau de l'école du Bas, côté vestiaire, peut-on avoir des bancs avec casiers (même demandes qu'à l'école du Haut) ? (il faut venir prendre les mesures, il en faudrait 3)

### Ecole du HAUT :

La sonnette n'est pas entendue dans les salles de classe 2, 3, 4, 5. Les piles ont été changées plusieurs fois en peu de temps, est-ce normal ?

En bibliothèque : un volet est cassé.

Les porte-manteaux : il en manque 10. **Ils sont arrivés.** Peut-on avoir des petits bancs avec casiers en hauteur pour que les élèves puissent se déchausser et ranger leurs affaires ? **Voir l'état du mur pour peut-être les accrocher**

Le photocopieur est en bout de course : est-ce possible de le changer ? **Non contrat maintenance chez burocom, à voir avec eux.**

### Rappel conseil d'école 1 :

Mettre une protection autour de l'angle saillant du mur à l'école du haut : **à voir**

Salle 4 classe de Mme Rième : installation d'un néon dans le fond de la classe + VPI **(Prévu au budget)**

Salle 1 et 3 classe de Mme Maire et Mme Voidey : installation d'un vidéoprojecteur (que nous possédons déjà) à accrocher au plafond : **c'est prévu.**

Salle Bibliothèque : Serait-il possible de réaliser des bacs sur le seul mur vide afin de ranger les magazines ? **à voir avec les employés municipaux.**

### Remerciements :

Nous remercions :

- la mairie pour l'installation de pharmacies pour les PAI, une dans chaque classe
- Mr Da Cruz pour la réalisation d'un rack à skis,
- Mme Truchot pour son investissement dans ses nouvelles fonctions : responsable des travaux.

### 3. Suivi des effectifs.

**Effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2020** : 220 élèves. (seuil d'ouverture : 216)

	CP-CE1 A Mme COLARD	CP-CE1 B Mme MAIRE	CE1 Mme RIEME	CE1-CE2 Mme VOIDEY/Mme MERCIER (mardi)	CE2 Mr CUENOT/Mme ROUSSEL (lundi)	CM1 Mme BILLET/Mme DEMEY (jeudi)	CM1-CM2 A Mme CRUCET/Mme SARRON (lundi)	CM1-CM2 B Mme MOLLIER
<b>Nombre d'élèves</b>	27	27	26	26	28	29	29	28

Afin d'éviter la situation de la rentrée dernière, nous allons transmettre un mot aux familles pour avoir connaissance des éventuels départs pour la rentrée de septembre 2020.

Nous avons 39 arrivées en CP et 40 départs en CM2. 2 nouvelles inscriptions sont prévues pour la rentrée 2020 : ce1 + cm1. Nous serions (si pas de changement d'ici septembre) à 221 élèves à la rentrée.

Avons-nous une solution pour une éventuelle ouverture de classe ?

**Réponse de Mr le Maire : oui, un préfabriqué. Le devis est déjà fait. Il s'agit d'un bâtiment BBC qui sera placé au fond de la cour du Haut (côté champ), bâtiment du Haut.**

**Mme Faivre-Roussel : nous avons commandés des tables et des chaises réglables (une dizaine).**

### 4. Activités et projets pédagogiques

**-Découverte équitation** (combe d'Abondance), 7 demi-journées sur 7 semaines, 15euros la séance par enfant (5000 euros avec les bus) : CP-CE1A + CE1 (2000 euros financés par l'association de parents)

**-Stage « Théâtre »** (avec nuitées) avec la compagnie « La carotte » à Orchamps-Vennes classe de **CE1-CE2**. Dépense : 4092 euros, 2500 euros pris en charge par Les Grands Bichet. 61.23 euros par enfant.

**-Escrime** (6 séances Période 4 à la salle polyvalente : mardis du 9 mars au 14 avril 2020) financé par l'association de parents (**CE2 + les CM**). Attention aux horaires de l'après-midi, une classe partira à 13h30 précises pour tenter de débiter la séance à 13h45. Il s'agit de 6 séances d'une heure par classe. Financement en totalité par l'association des Grands Bichet : 960euros.

Nous remercions la MFR, et plus particulièrement Mr Joël Drezet qui nous laisse son créneau « salle polyvalente » le mardi toute la journée.

**-Kamishibai (CP-CE1 B + Cm1-Cm2 A)** : suite à une découverte de ce théâtre japonais, Mme Crucet et Mme Maire vont réaliser avec leurs classes un projet « Kamishibai ». Les élèves vont devoir créer de toutes pièces leurs histoires (images + textes) puis s'entraîner avant de présenter leurs productions aux autres classes et aux parents en fin d'année scolaire.

Le projet est déjà financé à hauteur de 1500 euros par l'association de parents, le restant de la somme (500euros environ) sera à financer avec les élèves concernés.

-« **USEP** » **classe de CP-CE1 A** lundis 11 et 18 mai 11h30-16h30, se rendront à pied à la salle polyvalente

- **Rassemblement nordique** le 14/02 ou 13 mars (remplacé par des activités de plein air si pas de neige)  
**Cm1-Cm2B** (2euros par élèves financés par la COOP : 56 euros)

-**Séquence Basket** : classe de **Mr Cuenot** (en attente de confirmation) avec classe de **Mme Mollier** « usep Basket » en période 5. (2 euros par élève, financés par la COOP : 112euros)

-**Fête du livre à Morteau** : les **CE2** accueillent un auteur Delphine GRINBERG le vendredi 27 mars de 13h30 à 16h. Une personne de la mairie peut-elle la reconduire à la salle polyvalente après son intervention ? **Oui par Mme D. Hirschy** Y-a-t-il un financement accordé par la mairie pour l'achat de livres ? **oui 350€**

-Nouveau Projet : « **Labellisation de l'école au Développement Durable** » : E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable) : « Toute école engagée dans un projet de développement durable fondé sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur par le partenariat. »

**Il y a 3 niveau. Objectif pour cette année 2020 : obtenir le niveau 1 de labellisation.**

#### **Arguments :**

- Il s'agit d'un « projet » sur le long terme faisant référence aux programmes d'histoire-géographie, sciences en cycle 3, d'EMC (éduquer le citoyen de demain). L'éducation au développement durable est en lien étroit avec notre « projet d'école ». Ce projet demande un investissement quotidien de chacun (équipe éducative, élèves, association de parents d'élèves, personnes en lien avec la communauté éducative (cantine, péri, mairie...)) mais simplement, avec une accessibilité certaine.
- Sujet récurrent chez les élèves : retour des délégués de classe en cycle 3 (réflexion sur des écocup, mise en place d'affiches pour sensibiliser les élèves mais aussi les adultes car trop de déchets au niveau du parking, sous le préau, installation de cendriers + proposition de l'utilisation de « woody » : crayons pour écrire à l'ardoise ou au tableau, de la marque « stabilo » par exemple)

#### **Plusieurs idées :**

- En lien avec la cantine : mise en place de composteurs (utilisation par l'école lors de la réalisation de recettes par exemple)
- Poubelles de tri (type ikéa) : verre/carton, papier, pots de yaourt...
- Installation de panneaux photovoltaïques au-dessus des lampadaires, sur le toit du préau de l'école du Bas (préau très sombre sans éclairage)
- Installation de parcs à vélos
- Revoir les listes de fournitures pour la rentrée scolaire : listes « éco-responsables » (dans la mesure du possible)
- Utilisation de « Woodys » avec 1 pulvérisateur d'eau et des « chiffons » fabriqués grâce au recyclage (vieux chiffons, t-shirt, anciens vêtements tressés, sorte d'éponge à confectionner ...)
- « Récoltes » de stylos, piles, cartouches d'encre usagées ...
- une visite du centre de tri « Préval » dans la scolarité primaire de chaque élève.

Peut-on installer un « parc » à vélos sous le préau de l'école du Bas ? Et en Haut, vers la cantine ? **Réponse : oui**

Information parents : L'association « Les Grands Bichet » organisera un grand nettoyage de printemps, la date reste à définir.

Ce projet sera présenté tous les ans (1 fois par an) en conseil d'école (COFIL) afin de faire le point sur cette labellisation de l'école et mettre en place les idées essentielles. Cela permet de réunir tous les membres concernés (parents d'élèves, commune, équipe éducative, périscolaire, cantine)

-Nouveau projet « **Enseignement Moral et Civique** » : **élection des délégués de classe** en cycle 3. Il y a 2 délégués titulaires et 2 suppléants par classe. Je mets en place des conseils de délégués : [compte-rendu du 1<sup>er</sup> conseil de délégués](#). (Cf. pièce-jointe)

La question suivante est posée aux membres du conseil d'école : acceptez-vous que les 6 délégués titulaires puissent assister s'ils le souhaitent, avec l'accord de leurs parents (hors temps scolaire donc cela ne peut pas être imposé) au dernier conseil d'école (au début du conseil d'école, sur un temps court les concernant particulièrement) et qu'on leur laisse un temps de parole si besoin ? Si vous l'acceptez, nous pouvons procéder à un vote à main levée.

POUR : 18            CONTRE : 0            ABSTENTION : 1

Résultat du vote : Avec 18 voix « pour », les délégués de classe pourront assister au prochain conseil d'école.

## 5. [Questions diverses](#)

Les sorties Ski :

« Serait-il possible que chaque classe fasse au moins deux ou trois demi-journée à Gardot (dans la mesure du possible : neige) pour que les enfants de certaines classes ne soient pas lésés. Après si d'autres maitres/maitresses veulent aller plus, c'est leur droit, mais que tout le monde puisse y aller quelques fois. »

Réponse donnée par l'équipe enseignante : **le ski fait partie, au même titre que toute autre activité sportive, d'un choix pédagogique de chaque enseignant et de lui seul. Il n'est donc pas possible de répondre favorablement à votre demande.**

Les voyages en bus :

« Apparemment, des classes rentrent de la piscine ou du théâtre à Morteau à pied, alors que d'autres en bus ... est-il possible d'uniformiser cela ? Et que tout le monde y aille à pied ? »

Réponse donnée par l'équipe enseignante : **non, ce n'est pas possible. Ces choix sont faits en fonction des horaires imposés par école et cinéma, JMF, la piscine, afin de respecter les horaires scolaires. De plus, certains élèves ont parfois des besoins physiologiques précis et ne peuvent réaliser ce trajet en fournissant un tel effort (le Calvaire ou 45min 1h de marche). L'école s'adapte, au quotidien, à de nombreuses contraintes comme la météo (les décisions sont prises le jour même)...**

La cantine :

« Serait-il possible d'ouvrir d'office la salle vue du val le midi (par tous les temps) histoire que les enfants qui veulent se reposer à l'abri puissent le faire. (Etant donné qu'il n'y a toujours pas de préau à l'école !) »

Réponse de la municipalité: **Elle est ouverte lorsqu'il pleut. Quand il fait beau, l'effectif présent dans la salle serait disproportionné par rapport à celui qui reste dehors donc ce n'est pas possible pour la surveillance du grand groupe.**

« Pourquoi les serrures des toilettes ne sont pas remplacées/remises en état ? Et pourquoi l'urinoir n'est pas remis en service ? »

Réponse de la municipalité : **Un employé passera (demain ?) pour voir ce qu'il faut faire.**

« Qu'allez-vous mettre en œuvre pour garantir la sécurité de nos enfants (Ecole du Bas : locataires + issue de secours) ? »

Réponse de la municipalité : **La mairie s'engage à prévenir les enseignants quand des personnes (autres que les employés municipaux) viennent dans le bâtiment. La mairie choisit ses locataires.**

« Quelles solutions sont envisagées pour accueillir plus d'enfants à la cantine ? »

Réponse de la municipalité : **Tout est déjà mis en œuvre pour ne laisser personne sans solution le midi : quand il y a trop d'effectif, Mme Truchot se permet de rappeler les parents pour savoir si une autre solution que la cantine est envisageable (cela fonctionne dans certains cas), ce qui permet d'accueillir un maximum d'enfants.**

**Le choix est fait de privilégier les accueils réguliers pour des raisons de gestion de préparation de repas par la cantinière.**

**La Salle « Vue du Val » ne peut pas être utilisée en tant que self car utilisée pour d'autres fins (école...), l'hygiène demandée pour la cantine (transports des repas, températures) ne pourrait être respectée.**

**Si des parents le souhaitent, ils peuvent être accueillis sur un temps méridien et manger avec les enfants.**

***Date du prochain conseil d'école* : le mardi 16 juin 2020 à 18h00**

Fin du conseil d'école à 20h45

**La secrétaire :**

Mme BILLET

**La Présidente :**

Mme CRUCET A.